

Thème	Territoire	Fiche-bonne pratique	
Énergie pour le bâtiment	St-Sulpice de Pommeray	Référence : 41_EB_01	Date : novembre 2009

## Restaurant scolaire à St-Sulpice de Pommeray (41),



Source : cabinet Porcher-Bonnassieux

# le Grenelle Environnement

<b>Historique/Contexte</b>	La commune de St-Sulpice de P a fait le choix d'une démarche HQE dans l'objectif du respect de l'environnement. Les quatre cibles retenues sont : le chantier propre, les économies d'énergie, le confort des enfants et l'intégration dans l'environnement
<b>Calendrier</b>	Août 2007 : début des travaux Août 2008 : fin des travaux Mise en service : octobre 2008
<b>Territoire</b>	Saint-Sulpice de Pommeray (41, limitrophe de Blois)
<b>Maître d'ouvrage</b>	Commune de Saint-Sulpice de Pommeray
<b>Maître d'oeuvre</b>	SARL Porcher-Bonnassieux
<b>Objectifs</b>	Haute qualité environnementale du restaurant
<b>Travaux</b>	-Avancement de toit réduisant l'ensoleillement sur les surfaces vitrées -Pompe à chaleur pour le plancher chauffant de la salle de restaurant -Structure et habillages extérieurs en bois -Ventilation double flux -Chaudière à condensation alimentée au gaz naturel, en reprise pour le chauffage et l'eau chaude obtenue par les panneaux solaires -Matériaux sans composés organiques volatiles -Récupération des eaux de pluies dans des citernes d'une contenance totale de 20000 litres avec pompe pour l'arrosage goutte à goutte et puisage -Lampes à économie d'énergie
<b>Difficultés</b>	Les entreprises ont été confrontées à des démarches plus pointues pour obtenir auprès des fournisseurs les matériaux adéquats au regard de la HQE
<b>Sensibilisation</b>	Tri des déchets de chantier
<b>Coût de l'opération</b>	1 444 300,00 € pour une SHOB de 597 m <sup>2</sup>
<b>Financeurs</b>	État : 262 000 € de Dotation Globale d'Équipement (DGE) Agglopolys : 25 000 € fonds communautaire d'aide à la maîtrise de l'énergie ADEME pour les panneaux solaires : 12 729 € Région : 51 700 € dans le cadre de l'opération « cœur de village » Agence de bassin Loire-Bretagne: 5 400 € du contrat de bassin pour la récupération des eaux de pluies Assemblée Nationale : 35 000 € de la réserve parlementaire
<b>Dispositif-cadre</b>	Démarche HQE
<b>Politiques publiques de référence</b>	Économies d'énergie, Économie d'eau, Santé dans le bâtiment
<b>Singularité</b>	L'une des premières opérations HQE du Loir et Cher
<b>Évaluation</b>	Aménagement intérieur (matériel de disposition) bien adapté simplifiant le travail des agents
<b>Contacts</b>	Sarl PORCHER-BONNASSIEUX 22, Avenue MAUNOURY - BP 10034 - 41500 - MER tel: 02 54 81 24 64



<b>Rédacteur</b>	Correspondant Aménagement Durable pour l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher - Service Bâtiment Logement et Aménagement Durable –DREAL Centre – Tél : 02 47 70 81 50
------------------	--